

GUIDE

PRATIQUE



## **VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE**

sur le territoire de la Communauté de  
communes du massif du Vercors



## JE SOUHAITE RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ MOI

Changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement... **tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.**

**Nouveau** SUR LE TERRITOIRE DES 4 MONTAGNES, UN SERVICE EN LIGNE VOUS PERMET DE RÉALISER TOUTES VOS DÉMARCHES D'URBANISME DE CHEZ VOUS.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

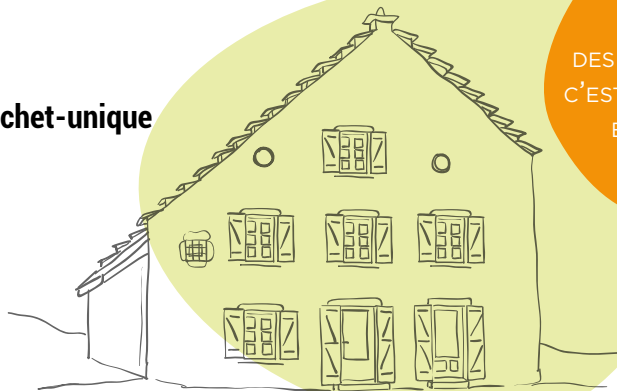
## JE DOIS FAIRE DES DEMANDES D'URBANISME

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable de travaux
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager



• Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, vous pouvez désormais le faire en ligne.

**RENDEZ-VOUS SUR**  
[massifduvercors.gosphere.fr/guichet-unique](https://massifduvercors.gosphere.fr/guichet-unique)



LA DÉMATÉRIALISATION  
DES DÉMARCHES D'URBANISME,  
C'EST PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE  
ET ACCESSIBLE À TOUS !

## MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE C'EST :

### ➤ UNE AIDE POUR CONCEVOIR MON PROJET

Je consulte toutes les informations sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les règles qui s'appliquent et de nombreux conseils pour bien concevoir mon projet et préparer ma demande (choix du formulaire, aide à la constitution du dossier, édition de plans...).

### ➤ UN PORTAIL WEB POUR DÉPOSER MA DEMANDE

Après avoir créé un compte personnel, je peux à tout moment saisir en ligne ma demande d'autorisation d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de mon dossier.

### ➤ UNE INTERFACE POUR SUIVRE L'AVANCÉE DE MON DOSSIER

En me connectant, je peux suivre l'avancée de ma demande jusqu'à la décision de l'administration. Je peux également déclarer l'ouverture et l'achèvement de mon chantier et consulter mes précédentes demandes.

Aux différentes étapes de votre projet, l'architecte-conseil du CAUE\* de votre commune vous renseigne.

**PRENEZ  
RENDEZ-VOUS  
EN MAIRIE.**

#### ACCUEIL DES MAIRIES

##### AUTRANS-MÉAUDRE

☎ 04 76 95 20 16

##### CORRENÇON-EN-VERCORS

☎ 04 76 95 82 88

##### ENGINS

☎ 04 76 94 49 13

##### LANS-EN-VERCORS

☎ 04 76 95 40 44

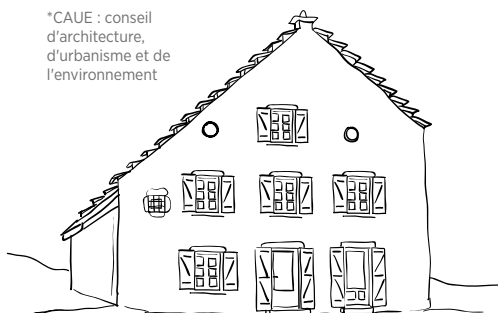
##### SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE

☎ 04 76 53 42 20

##### VILLARD-DE-LANS

☎ 04 76 94 50 09

\*CAUE : conseil  
d'architecture,  
d'urbanisme et de  
l'environnement



## INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Communauté de communes du massif du Vercors • Service aménagement du territoire  
19, chemin de la Croix Margot  
38 250 Villard-de-Lans

[admin.cartads@vercors.org](mailto:admin.cartads@vercors.org)

**04 76 94 08 96**

